FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÏKIDO AÏKIBUDO & AFFINITAIRES

Ligue Île de France

Ligue Ile de France

DEMANDE D'AUTORISATION PROVISOIRE D'ENSEIGNER L'AIKIDO - L'AIKIBUDO

SAISON 2019/2020

Cette demande est à adresser au Président de la Ligue dont dépend le club

Nom	Prénom
Date et lieu de naissance	
Numéro de Licence	
Nationalité	
Adresse personnelle	
Téléphone	
E.mail	
Grade en Aikido	Date d'obtention :
Grade en Aikibudo	Date d'obtention :
Qui est votre professeur ?	
Nom du club où vous enseignez	
Je possède Je ne possède pas	Une des deux parties du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif, si oui laquelle Tronc commun Spécifique
Je possède Je ne possède pas	L'attestation de formation aux premiers secours (AFPS)

Je m'engage à suivre les cours de l'École des cadres ainsi que les stages officiels afin de me présenter dès que possible à l'examen du Brevet Fédéral et à terme à l'examen du CQP (Certificat de qualification Professionnel).

En attendant, si l'autorisation provisoire d'enseigner l'AIKIDO, l'AIKIBUDO m'est accordée, je reconnais ne pouvoir le faire que bénévolement (cette attestation est valable 1 an)

L'enseignant principal du club	L'enseignant demandeur	Le Président de la Ligue
Date et signature	Date et signature	Date et signature

Ligue Île de France FFAAA

8, rue de Choiseul - 75002 - PARIS
06 50 86 44 08 - iledefrance@aikido.com.fr - http://www.aikido-idf-ffaaa.fr
Facebook : Aïkido FFAAA Ile de France